



COMMISSION DIOCESAINE D'ART SACRÉ (C D A S)

Maison du Diocèse Saint Yves
81, Rue Mathurin Méheut CS 44224
22042 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 68 13 52 liturgie@diocese22.fr

Au cours de cette année 2018-2019, la Commission Diocésaine d'Art Sacré propose de se rendre dans chacune des sept zones pastorales du diocèse, pour donner quelques précisions et conseils relatifs à la protection et à l'entretien des objets que renferment les églises et répondre aux questions que vous pouvez vous poser, dans le cadre d'une formation de 3 heures 30 :

Le patrimoine de nos églises et chapelles : droits et devoirs

Qui aura lieu pour **la zone de Loudéac à la Salle paroissiale de Loudéac**

Le vendredi 12 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures 30

Ce sujet, qui traite d'aspects très pratiques, concerne tous les paroissiens qui s'occupent de l'entretien des églises mais aussi les responsables communaux* qui ont à cœur de bien entretenir leur patrimoine.

** Les Communes concernées correspondent à celles de la Communauté de Communes Loudéac Communauté – Bretagne Centre*

***Et pour information, au cas où cette date ne vous conviendrait pas,
les formations des autres zones auront lieu, toujours de 9 heures à 12 heures 30 :***

- **Pour la zone de Dinan**, à la Maison Paroissiale de Ploubalay, 3, rue du Général de Gaulle,
le vendredi 9 novembre 2018
- **Pour la zone de Saint Briec** à la Maison Diocésaine St Yves, 81, Rue Mathurin Méheut,
le vendredi 7 décembre 2018
- **Pour la zone de Lamballe** à la Maison Paroissiale Notre Dame, 17, rue du Four,
le vendredi 11 janvier 2019
- **Pour la zone de Guingamp**, à la Maison Paroissiale Le Vally, 7-9, Rue Marcel Paul
, le vendredi 1^{er} février 2019
- **Pour la zone de Lannion**, à l'église St Yves, Place St Yves,
le vendredi 29 mars 2019
- **Pour la zone de Rostrenen**, à la Salle Paroissiale de Rostrenen, 4, rue Joseph Pennec
le vendredi 17 mai 2019